

COMPTE RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Nombre d'élus en exercice	15
Nombre d'élus présents	15
Nombre d'élus excusés	0
Dont procurations	0

Début de la séance à 9 heures.

Ordre du jour :

- Projet de délibération 023/2020 : Fixation du nombre d'adjoints
- Installation du Conseil Municipal : Election du maire et des adjoints
- Projet de délibération 024/2020 : Vote du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints à compter du 18/05/2020
- Projet de délibération 025/2020 et suivantes : Election des délégués aux syndicats intercommunaux
- Questions diverses
- **A l'ordre du jour :**

1. Projet de délibération 023/2020 : Fixation du nombre d'adjoints

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que conformément aux articles L.2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune peut disposer de quatre adjoints au maire au maximum. Elle doit disposer au minimum d'un adjoint. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de trois adjoints. Au vu de ces éléments, il y a lieu de procéder à l'élection des adjoints, d'en fixer le nombre sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-décide de fixer à deux le nombre d'adjoints à élire pour former la nouvelle municipalité.

2. Installation du Conseil Municipal : Election du Maire et des adjoints au 23 mai 2020

Maire : Boismoreau Philippe
1^{er} adjoint : Foulon Jacques
2^{ème} adjoint : Dumans Pierre

3. Projet de délibération 024/2020 : Vote du montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints à compter du 23 mai 2020

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles notamment ses articles L2123-20 à L2123-24-1 et R2123-23,

Considérant que les indemnités votées par le Conseil Municipal pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint sont déterminées par décret en Conseil d'Etat par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, et ce dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune,

Considérant que la Commune de Grand-Brassac appartient à la strate de 501 à 999 habitants,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, que suite au renouvellement de la Municipalité, il y a lieu de fixer le montant de l'indemnité de fonction du Maire et des Adjoint.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

-décide d'accorder à compter du 23 mai 2020 les indemnités de fonction à Monsieur le Maire et ses adjoints de la façon suivante :

Monsieur BOISMOREAU Philippe, Maire, percevra une indemnité brute mensuelle représentant 40.3 % de l'indice brut 1027

Les indemnités de fonction que percevront les deux adjoints MM FOULON Jacques 1^{er} adjoint et DUMANS Pierre 2^{ème} adjoint, seront calculées comme suit :

- une indemnité brute mensuelle représentant 10.7 % de l'indice brut 1027 pour le 1^{er} adjoint
- une indemnité brute mensuelle représentant 9.5% de l'indice brut 1027 pour le 2^{ème} adjoint

Cette indemnité de fonction sera versée mensuellement et revalorisée en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires.

-inscrit au budget communal les crédits correspondants.

4. Projet de délibération 025/2020, 026/2020, 027/2020, 028/2020 et 029/2020 : Election des délégués aux syndicats intercommunaux

Syndicats	Titulaires	Suppléants
SIAEP de Razac Isle Dronne Vern (dél° N°025)	PARISOT Jean-Luc FOULON Jacques	MONTHAUDIE Stéphane CORTES Denise
SIVOS de Tocane (dél° N°029)	CORTES Denise VENANCE Yann	AUGUSTIN Véronique DUMANS Pierre
SRB Dronne (dél° N°028)	MONTHAUDIE Stéphane CORTES Denise	PARISOT Jean-Luc LAVAUD Johny
SIVOS du Ribérais (dél° N°026)	CORTES Denise VENANCE Yann	AUGUSTIN Véronique DUMANS Pierre
SDE 24 (dél° N°027)	MAZOUAUD Serge ROUSSEAU Alain	LITOU Michaël FOULON Jacques

5/Conseil Communautaire : délégués à la CCPR

Titulaire : BOISMOREAU Philippe, Maire

Suppléant : FOULON Jacques, 1^{er} adjoint

Voirie CCPR : Désignation d'un élu à la voirie pour réunion mensuelle

- FOULON Jacques

6/ Projet de délibération 030/2020 : Désignation membres Commission d'appel d'offre pour marchés publics

Président : M. le Maire

3 membres titulaires : FOULON Jacques, DUMANS Pierre, CONIGLIO Frédéric

3 membres suppléants : VENANCE Yann, MONTHAUDIE Stéphane, MAZOUAUD Serge

7/ Projet de délibération 031/2020 : Elu en charge des questions de défense

- LITOU Michaël

8/ Projet de délibération 032/2020 : Délégué élu pour le CNAS

- FOULON Jacques

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 10 heures 50.